

GSW**JJ-Wood****DIRECTIVES D'INSTALLATION
ET D'UTILISATION**

Veuillez lire attentivement ces instructions avant de commencer.

RÉSERVOIRS DE STOCKAGE**TABLE DES MATIÈRES**

I) INTRODUCTION	2
II) PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	2
III) INSTALLATION	2
IV) UTILISATION	5
V) ENTRETIEN	5
GARANTIE LIMITÉE	7

**VEUILLEZ CONSERVER CES DIRECTIVES DANS
UN ENDROIT SÛR AFIN DE POUVOIR LES CONSULTER ULTÉRIEUREMENT.****AVERTISSEMENT:**

Une installation, un réglage, une modification, une réparation ou un entretien inadéquat peut occasionner des blessures ou des dommages matériels. Consultez le présent manuel. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements additionnels,appelez un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

**POUR VOTRE SÉCURITÉ**

- Ne pas ranger ni utiliser de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables, à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
- L'installation et la réparation de cet appareil doivent être effectués par un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

**AVERTISSEMENT:**

Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion pouvant se traduire par des dommages matériels, des blessures ou la mort.



I) INTRODUCTION

Nous vous remercions de vous être procuré ce réservoir de stockage. Une fois bien installé et entretenu régulièrement, il vous procurera satisfaction pendant plusieurs années. La garantie de ce réservoir de stockage ne sera valide que s'il est installé, utilisé et entretenu selon les présentes instructions. Le fabricant du réservoir de stockage ne pourra être tenu responsable de toute blessure ou dommage matériel résultant de tout manquement aux instructions.

IMPORTANT: Lire attentivement et comprendre ces instructions avant l'installation ou l'entretien du réservoir de stockage.

Description

La gamme de réservoir de stockage JOHN WOOD, disponible en format de 40, 50 ou 80 gallons américains, a été conçue afin de fournir de l'eau chaude potable pour un usage domestique. Pour ce faire, un tel réservoir doit être installé en combinaison avec une chaudière à chauffage instantané ou une autre source de chauffage de l'eau. Le réservoir est équipé d'un thermostat ajustable. Ce thermostat est pré-câblé et prêt à être branché à une pompe circulatrice (non fournie). Ce réservoir n'est pas conforme à la norme ASME. Il ne devrait pas être utilisé dans les applications où cette norme est requise.

II) PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Codes locaux

Ce réservoir de stockage doit être installé conformément aux directives du présent manuel et des codes locaux en vigueur. Ce produit est conforme aux normes 2010 sur les produits "sans plomb" de la Californie et du Vermont.

Limiteur de pression et température

MISE EN GARDE

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude alimentées par tout réservoir de stockage, lorsque le réseau d'alimentation en eau chaude est inutilisé pour une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus). **Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsqu'exposé à une étincelle ou à une flamme.** Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussements peuvent se produire, comme il arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet, lorsque vous l'ouvrirez.

Inspection de la soupape de sûreté T&P

Inspectez la soupape de sûreté T&P au moins une fois par année afin de vous assurer de son fonctionnement normal. Vous devez déclencher manuellement la soupape afin de vous assurer que l'eau puisse s'écouler librement, que la soupape puisse se refermer et qu'il n'y ait pas d'obstruction (consultez la section "Entretien").

AVERTISSEMENT

Afin de prévenir les surpressions et la surchauffe, installez un dispositif de protection contre les surpressions et la surchauffe, en conformité avec les codes locaux. Ce dispositif devrait au minimum être un limiteur de surpression et de surchauffe combiné, approuvé et certifié par un laboratoire national de certification qui maintient un registre, vérifie et inspecte la conformité d'appareils désignés, tel que requis par la dernière édition de la norme **ANSI Z21.22: Relief Valves and Automatic Gas Shutoff Devices for Hot Water Supply Systems**. La pression nominale maximale indiquée sur cette soupape de sûreté T&P ne doit pas dépasser la pression de service maximale du réservoir de stockage. La puissance thermique nominale de fonctionnement en BTU/h de la soupape de sûreté T&P doit être supérieure ou égale à la puissance absorbée par le réservoir. Cette soupape doit être installée même si d'autres soupapes sont installées sur la chaudière ou sur tout autre source d'énergie du système. Installez la soupape dans l'ouverture marquée et prévue à cette fin. Prévoyez un tuyau d'écoulement de façon à ce que l'eau expulsée le soit à une distance de moins de 150 mm (6 po) au-dessus d'un plancher de charpente, et à l'écart de tout dispositif électrique sous tension. L'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante situé à l'abri du gel. La portion comprise entre la soupape de sûreté et son orifice sur le réservoir ne doit jamais être filetée, bloquée ou bouchée, ni comporter de robinetterie.

III) INSTALLATION

AVERTISSEMENT

Risque de charge lourde

Au moins deux personnes sont requises pour déplacer et installer ce chauffe-eau. La non observance de la présente directive peut causer une blessure au dos ou d'autres blessures.

Emplacement

Le réservoir de stockage doit être installé dans un endroit non-encombré et sec, le plus près possible de la source de chauffage de l'eau et le plus près possible du centre du réseau d'alimentation en eau. Il faut prévoir des distances de dégagement suffisantes afin de permettre un accès aisément lors des travaux d'entretien ou de réparation. Le réservoir de stockage et les canalisations l'alimentant devraient être installés dans un emplacement situé à l'abri du gel. N'installez pas le réservoir de stockage à l'extérieur ou à la merci des intempéries. Il est recommandé d'effectuer l'installation à proximité d'un drain d'évacuation de capacité suffisante et situé à l'abri du gel.

Pompe circulatrice

Une pompe circulatrice n'est pas fournie. N'utilisez que les modèles à boîtier en bronze dont les caractéristiques sont les suivantes: 110/120 volts, 60 Hz. Il faut installer la pompe en conformité avec les directives de son fabricant et selon les pratiques normales de plomberie.

Raccordements de plomberie

Les composantes et les caractéristiques principales de votre réservoir de stockage sont identifiées à la figure 1. Effectuez les raccordements de plomberie en conformité avec la figure 2 pour les configurations à un seul réservoir ou selon la figure 3 pour les applications comportant plus d'un réservoir de stockage.

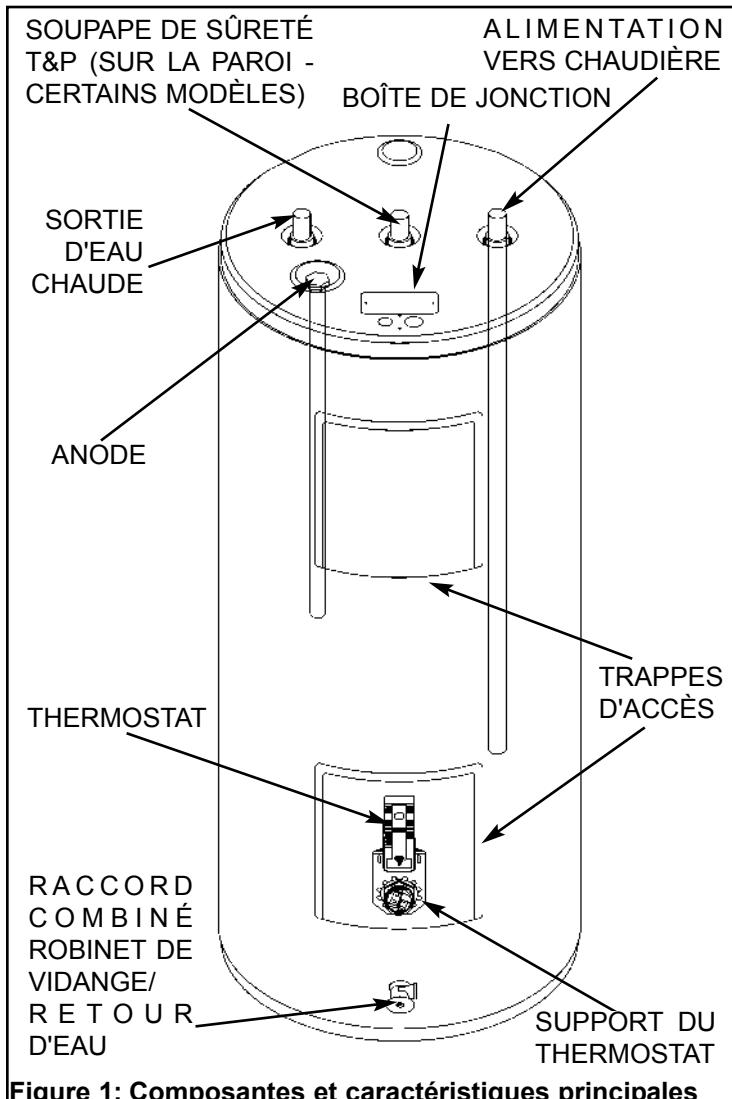


Figure 1: Composantes et caractéristiques principales

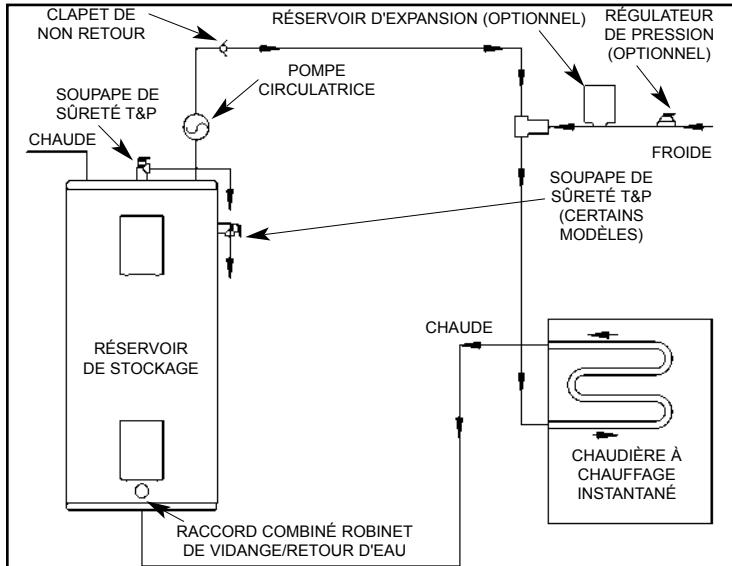


Figure 2: Diagramme de raccordement de la plomberie, un seul réservoir

AVERTISSEMENT

Toutes les canalisations et les composantes raccordées au réservoir de stockage doivent être fabriquées d'un matériau convenable pour l'acheminement d'eau potable. Il ne faut ajouter aucun produit chimique (p. ex. : ceux utilisé pour les chaudières) dans le réservoir de stockage.

IMPORTANT

Ne jamais chauffer les raccords d'entrée ou de sortie d'eau, parce qu'ils contiennent des manchons non-métalliques. La chaleur les ferait fondre.

- Assurez-vous que le réservoir de stockage soit au niveau avant de débuter l'installation.
- Raccordez la pompe circulatrice à la boucle de chauffage tel qu'illustré et à l'aide de tuyaux en cuivre.
- Raccordez la canalisation d'alimentation en eau froide à la boucle de chauffage à l'aide d'un té placé entre la pompe circulatrice et l'entrée de la chaudière.
- Raccordez la canalisation d'alimentation en eau chaude de la chaudière au raccord combiné robinet de vidange/retour d'eau sur le réservoir.
- Raccordez la canalisation d'alimentation en eau chaude sur le dessus du réservoir de stockage.
- Installez une souape de sûreté température et pression d'un diamètre de 19 mm (3/4 po) et de pression nominale 150 lb/po² sur le réservoir, tel qu'illustré.
- Il est possible d'installer un clapet de non retour entre la pompe circulatrice et le té de la canalisation d'alimentation en eau froide. Cela forcera l'eau froide à se diriger uniquement vers la chaudière.

NOTE: Un clapet de non retour est souvent bruyant et peut entraîner une baisse de la pression de distribution. Il faut installer des clapets de non retour dans les systèmes comportant plus d'un réservoir afin d'empêcher qu'une pompe circulatrice ne pompe de l'eau chaude vers un réservoir. Cela présenterait un risque de surchauffe.

- Le recours à un régulateur de pression est optionnel mais recommandé lorsque la pression d'alimentation en eau froide est supérieure à 80 lb/po². Une pression d'alimentation de 45 à 60 lb/po² réduit le phénomène d'expansion

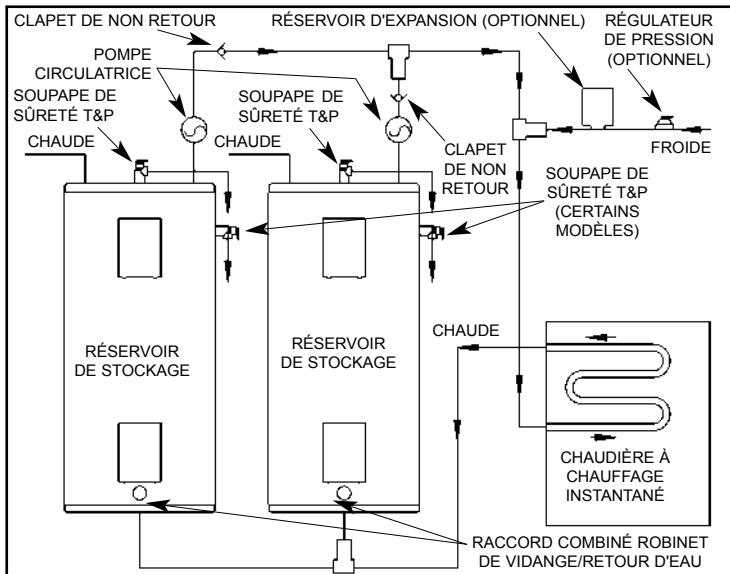


Figure 3: Diagramme de raccordement de la plomberie, plus d'un réservoir

thermique caractérisé par des décharges de la soupape de sûreté T&P.

9. Un compteur d'eau contient parfois un clapet de non-retour, ou un autre mécanisme anti-retour d'eau ou un réducteur de pression. Ces composantes créent un système "fermé". Lors du cycle de chauffage, l'eau subit une expansion thermique, ce qui engendre une hausse de la pression dans le réseau d'alimentation en eau. Une soupape de sûreté température et pression (T&P) doit être installée (150 lb/po² max.) Consultez la rubrique précédente. Une décharge occasionnelle par la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène d'expansion thermique dans un système fermé. Afin de prévenir cette situation et afin de réduire l'accumulation de dépôt calcaire sur le siège d'étanchéité de la soupape de sûreté T&P, l'une des deux mesures suivante doit être prise:
 - i) Installez une soupape de surpression ayant une pression nominale de 125 lb/po² sur la canalisation d'alimentation en eau froide. Assurez-vous que toute décharge de cette soupape soit dirigée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante et situé à l'abri du gel.
 - ii) Installez un réservoir d'expansion à diaphragme sur la canalisation d'alimentation en eau froide.
10. Installez un reniflard sur la canalisation d'alimentation en eau froide afin d'assurer la dépressurisation d'un système fermé. Conformez-vous aux exigences de tout code local.

Branchements électriques

Les branchements électriques doivent être effectués en conformité avec tout code local ou, en l'absence de normes locales, en conformité avec le **"National Electrical Code, ANSI/NFPA 70"** ou du **"Code canadien de l'électricité CSA C22.1"**, selon votre localisation..

1. Branchez un conducteur d'alimentation 110/120 volts, 60 Hz dans la boîte de jonction située sur le dessus du réservoir.
2. Raccordez la pompe circulatrice en série avec le thermostat, tel qu'illustré à la figure 4.
3. Le réservoir doit être mis à la terre en branchant le fil de mise à la terre du panneau électrique à la vis de mise à terre verte située dans la boîte de jonction.

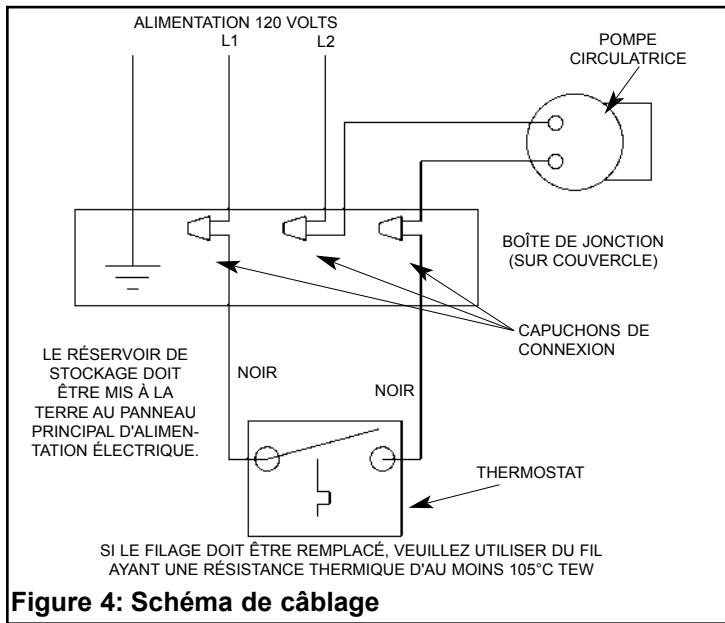


Figure 4: Schéma de câblage

IMPORTANT:

Ce réservoir de stockage doit être installé en stricte conformité avec les directives de ce manuel ainsi qu'avec les codes locaux électrique, du gaz et du bâtiment. Il est possible que les raccords, les canalisations ou le réservoir de stockage lui-même puissent développer des fuites d'eau. IL EST AINSI IMPÉRATIF que le réservoir de stockage soit installé de manière à ce que toute fuite émanant du réservoir de stockage lui-même ou de toute canalisation d'eau qui y est raccordé, soit acheminée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante de telle sorte qu'il ne puisse survenir de dommage au bâtiment, aux meubles, aux revêtements de sol, à l'environnement immédiat, aux étages situés plus bas ou à toute autre propriété pouvant être endommagée par l'eau. Cette directive est particulièrement importante lorsque le réservoir de stockage est installé dans un édifice multi-étage, sur un sol fini ou sur du tapis. GSW N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ relative aux dommages directs ou indirects, y compris la perte d'un bien, causé par une fuite d'eau du réservoir de stockage, de la soupape de sûreté température et pression ou de tout raccord. Dans la mesure du possible, choisissez un emplacement situé environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Pour tout emplacement choisi, il est suggéré de placer un bac d'égouttement approprié sous le chauffe-eau. Le bac devrait pouvoir laisser s'accumuler une quantité d'eau MAX-IMALE de 45 mm (1-3/4 po), avoir une largeur et une longueur supérieure d'au moins 50 mm (2 po) au diamètre du chauffe-eau. Un conduit adéquat, raccordé convenablement à un drain d'évacuation de capacité suffisante, devra être prévu pour ce bac. Lorsque le bac d'égouttement est utilisé avec un réservoir de stockage à combustion, le bac ne doit pas restreindre la circulation de l'air nécessaire à la combustion.

4. Le thermostat a une charge nominale de courant inductif de 7 Ampère (FLA) à 120 VCA. Ne dépassez pas cette valeur.
5. Ne pas installer ni connecter d'éléments chauffants à ce réservoir de stockage.

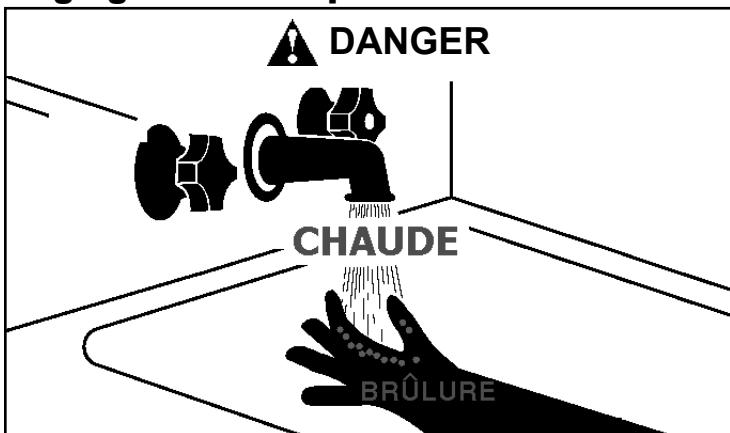
Remplissage

NOTE: Soyez attentif aux fuites d'eau lors du remplissage. Empêchez l'isolant du réservoir de stockage d'entrer en contact avec de l'eau. Cela pourrait causer des défauts électriques ou réduire l'efficacité de l'isolant.

1. Afin d'assurer que le réservoir se remplisse complètement d'eau, il faut ouvrir un robinet d'eau chaude alimenté par le réservoir et qui est situé à bonne distance de celui-ci. Cela permettra de purger l'air du réseau.
2. Assurez-vous que le robinet de vidange du réservoir de stockage soit bien fermé.
3. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide afin de remplir le réservoir et toutes les canalisations. On pourra conclure que le réservoir est plein d'eau lorsqu'un jet d'eau ininterrompu et sans bulles d'air commencera à s'écouler du robinet d'eau chaude.
4. Fermez le robinet d'eau chaude. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuites dans tout le système, bouchez les fuites le cas échéant et réinspectez.

5. Branchez un boyau au robinet de vidange du réservoir de stockage et dirigez l'autre extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante. Ouvrez le robinet de vidange et laissez l'eau couler afin de rincer le système de tout corps étranger qui aurait pu y pénétrer. Lorsque le rinçage est terminé, fermez le robinet de vidange et débranchez le boyau.

Réglage de la température



Afin de réduire le risque d'ébouillantage, le thermostat est réglé en usine à 60°C (140°F). Le thermostat fonctionne de façon automatique. Il peut être réglé pour que l'eau chaude distribuée par le réservoir soit plus ou moins chaude. Lorsque le thermostat est réglé à une température plus élevée, il est recommandé de raccorder un robinet-mélangeur à la canalisation d'alimentation en eau chaude afin de réduire les risques d'ébouillantage.

MISE EN GARDE

Le réglage du thermostat au-delà de la température pré-selectionnée en usine peut occasionner des brûlures graves en plus de résulter en un gaspillage d'énergie. De l'eau plus chaude augmente le risque de blessure par ébouillantage.

IMPORTANT

RISQUE D'ÉBOUILLANTAGE. De l'eau chaude causera des brûlures au troisième degré en 6 secondes à 60°C (140°F), en 30 secondes à 54°C (130°F).

IV) UTILISATION

1. Suivez les directives d'installation et d'utilisation de la chaudière ou de la source de chaleur.
2. Remplissez le réservoir de stockage tel que spécifié à la rubrique "Remplissage du réservoir".
3. La chaudière ou la source de chaleur devrait être réglée à une température au moins 11°C (20°F) plus élevée que la température de consigne du réservoir de stockage.
4. Réalimentez en électricité et assurez-vous du fonctionnement adéquat de la chaudière et du réservoir de stockage.

Réglage de la température

Le Code national de la plomberie exige que les chauffe-eau résidentiels électriques soient réglés à 60°C (140°F). Afin de réduire le risque d'ébouillantage, l'eau alimentant la robinetterie de salle de bains doit être tempérée à 49°C (120°F). Plus la température de l'eau est élevée, plus le risque d'ébouillantage s'accroît.

Si un réglage de la température de l'eau est requis:

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Enlevez la trappe d'accès.
3. Soulevez l'isolant.
4. Réglez le thermostat à la température désirée.
5. Remettez en place l'isolant et la trappe d'accès.
6. Réalimentez le réservoir en électricité.

Température de l'eau	Temps pour brûlure au 1 ^{er} degré (moins grave)	Temps pour brûlure 2 ^e et 3 ^e degré (très grave)
44°C (110°F)	(temp. normale douche)	
47°C (116°F)	(seuil de la douleur)	
47°C (116°F)	35 minutes	45 minutes
50°C (122°F)	1 minute	5 minutes
55°C (131°F)	5 secondes	25 secondes
60°C (140°F)	2 secondes	5 secondes
65°C (149°F)	1 seconde	2 secondes
68°C (154°F)	instantané	1 seconde

(U.S. Government Memorandum, C.P.S.C., Peter L. Armstrong, Sept. 15, 1978)

V) ENTRETIEN

MISE EN GARDE

L'eau évacuée est très chaude Assurez-vous que l'eau ne vous éclaboussera pas ni ne résultera en des dommages aux environs du réservoir.

Inspection de la soupape de sûreté T&P

Ne tentez jamais d'utiliser ce réservoir alors que le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide est fermé. Le fonctionnement normal de la soupape de sûreté T&P doit être vérifié annuellement. Vous devez déclencher manuellement la soupape afin de vous assurer que l'eau puisse s'écouler librement et qu'il n'y ait pas d'obstruction.

AVERTISSEMENT! L'EAU SERA TRÈS CHAUDE et il pourrait se produire des éclaboussures. Les précautions suivantes doivent être prises lors de son activation:

1. Eloignez toute personne le plus loin possible de l'extrémité du tuyau d'écoulement de la soupape de sûreté T&P.
2. L'eau déchargée par la soupape de sûreté T&P ne causera aucune blessure ni dommage matériel. L'eau peut être extrêmement chaude.

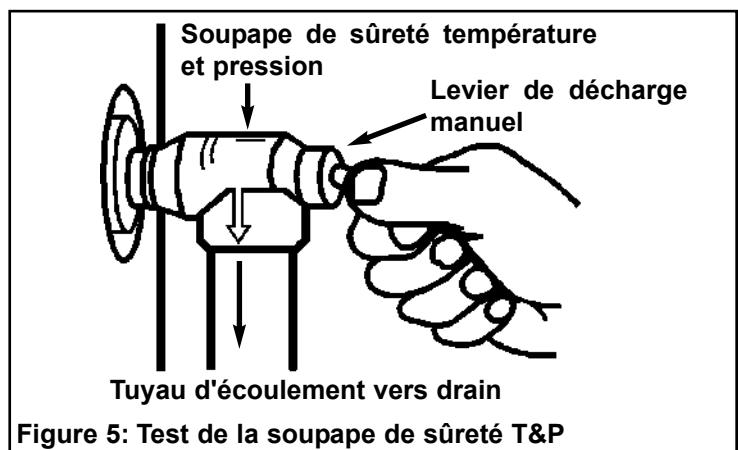


Figure 5: Test de la soupape de sûreté T&P

Éloignez-vous le plus loin possible de l'extrémité du tuyau d'écoulement de la soupape de sûreté T&P (l'eau expulsée pourrait être très chaude). Soulevez lentement et faites revenir d'un coup sec vers sa position initiale le levier de la soupape de sûreté T&P. L'écoulement devrait cesser immédiatement. Si elle ne se referme pas complètement et que l'eau continue à couler (cela indique un mauvais fonctionnement), la soupape devrait être changée immédiatement. Fermez le robinet d'arrêt sur la canalisation d'alimentation en eau froide tel qu'indiqué à la rubrique "Draînage et rinçage du réservoir". Procédez au remplacement de la soupape de sûreté par une nouvelle. Tout manquement à l'installation et à l'entretien d'une soupape de sûreté T&P fonctionnelle libérera le fabricant de toute réclamation relative à des températures et surpressions excessives. Une décharge occasionnelle par la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène d'expansion thermique dans un système d'alimentation fermé ou le résultat de températures trop élevées. Si vous suspectez un mauvais fonctionnement du thermostat, veuillez contacter votre plombier pour une réparation.

Drainage et rinçage du réservoir

Certains travaux d'entretien nécessitent la vidange du réservoir. Il est recommandé de drainer et rincer le réservoir à un intervalle de 6 mois afin de retirer les sédiments et le calcaire qui pourraient s'accumuler lors de son utilisation normale. L'accumulation de sédiments au fond du réservoir pourrait engendrer une multitude de sons. Veuillez suivre les étapes suivantes afin de drainer le réservoir:

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude alimenté par le réservoir et situé à proximité.
4. Branchez un boyau au robinet de vidange et dirigez l'autre extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante.

MISE EN GARDE! L'eau de vidange pourrait être très chaude! Le boyau de vidange doit avoir une température nominale d'utilisation d'eau au moins 93°C (200°F). Si le boyau de vidange n'est pas conçu pour soutenir de telles températures, ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité jusqu'à ce que l'eau dans le réservoir ne soit plus chaude. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide et reprenez la procédure de vidange.

5. Ouvrez le robinet de vidange du réservoir et laissez s'écouler tout le contenu du réservoir.
6. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide et rincez aussi longtemps que nécessaire pour éliminer les sédiments et autres particules présentes dans le système. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide lorsque l'eau sera redevenue claire.
7. Effectuez toutes les réparations nécessaires.
8. Refermez le robinet de vidange, débranchez le boyau et remplissez le réservoir (consultez la rubrique "remplissage").
9. Réalimentez le réservoir en électricité.

Protection cathodique

Votre réservoir de stockage est muni d'une ou plusieurs barres d'anode qui ont pour fonction de le protéger contre la corrosion. La barre d'anode se dissout très lentement et doit être remplacée lorsque qu'elle est complètement consumée. Si l'anode a un diamètre de moins de 10 mm (3/8 po) ou si son coeur en acier est exposé, elle doit être remplacée. En fonction de la composition de l'eau, une anode peut durer entre une et dix années. Plusieurs municipalités effectuent un traitement de l'eau, ce qui a une influence notable sur la longévité de l'anode. Certains traitements de l'eau, tels qu'un adoucissement excessif, peuvent accélérer le taux de dissolution de l'anode. Une dissolution rapide de l'anode laissera votre réservoir non protégé contre la corrosion, ce qui pourra entraîner une défectuosité prématurée. Il est recommandé d'inspecter annuellement l'état de l'anode afin de vérifier si elle doit être remplacée. L'utilisation d'un réservoir de stockage sans une barre d'anode en bonne condition annulera la garantie. Le non-maintien en bonne condition d'une barre d'anode peut résulter en une défectuosité prématurée du réservoir caractérisée par la corrosion et des fuites d'eau.

Entretien de la barre d'anode

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de dépressuriser le réservoir.
4. Branchez un boyau au robinet de vidange et draînez approximativement 22 litres (6 gal. amér.), tel qu'indiqué à la rubrique "Drainage et rinçage du réservoir".

NOTE: L'anode est installée en usine à l'aide d'un outil pneumatique. Il pourrait être nécessaire qu'une seconde personne doive stabiliser le réservoir lors de l'enlèvement de l'anode. Quelques coups brusques sur la poignée de la clé permettront de desserrer l'écrou de l'anode. Si vous avez une clé à percussion (mécanique) à votre disposition, il sera alors beaucoup plus facile d'enlever une anode.

6. À l'aide d'une clé à douille 1-1/16 po, retirez et inspectez la vieille anode. Sa surface pourrait être rugueuse, trouée ou crevassée mais cela est normal. Si l'anode a un diamètre de moins de 10mm (3/8 po) ou si son coeur en acier est exposé, elle devra être remplacée.
7. Utilisez du Teflon® ou un composé de scellement pour filets compatible pour un usage avec l'eau potable et insérez la nouvelle barre d'anode.
8. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de purger le réseau de l'air qu'il contient, tel qu'expliqué à la rubrique "Remplissage du réservoir".
9. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuites, bouchez les fuites le cas échéant et réinspectez.
10. Réalimentez le réservoir en électricité.

GARANTIE LIMITÉE

Pour le code de garantie, se référer au préfixe du numéro de série sur l'étiquette signalétique.

Code de garantie: P R S T U V W Y
Années de garantie: 3 5 6 7 8 9 10 12

CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIEL DE TYPE RÉSERVOIR D'EMMAGASINAGE POUR INSTALLATION DANS UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

A. QUI EST COUVERT.

GSW WATER HEATING ET LEURS FOURNISSEURS, (communément appelé Fabricant ou Manufacturier) octroie une garantie au tout premier client-acheteur seulement (nommé ci-après "Propriétaire") du chauffe-eau, à l'intérieur du continent nord-américain soit les États-Unis ou le Canada ou, de leurs territoires, pourvu que la personne demeure de façon continue à la résidence unifamiliale dans laquelle le chauffe-eau est originellement installé pour la période spécifiée ci-dessous. Cette garantie est non transférable. Cette garantie est réduite à un an si le chauffe-eau est utilisé pour une application commerciale ou industrielle ou si le chauffe-eau alimente plus d'une unité unifamiliale. Les clients doivent garder la preuve d'achat du point de vente pour valider le droit de couverture de la garantie.

B. QUAND L'UNITÉ EST COUVERTE.

Le chauffe-eau est garanti seulement s'il est installé, mis en fonction et entretenu suivant les directives inscrites dans le document accompagnant le chauffe-eau. Le chauffe-eau est/devra être installé de telle manière à ce que, s'il y a occurrence d'une fuite du réservoir ou d'un raccordement, l'écoulement qui en résulterait n'endommagerait pas les lieux où l'unité serait installée. La soupape de protection contre la température et pression doit être raccordée à un tuyau permettant l'écoulement au drain le plus proche pour éviter tout dommage dans le cas où l'ouverture de la soupape serait enclenchée. Veuillez vous référer au manuel accompagnant le chauffe-eau pour les directives détaillées et réviser les schémas du manuel.

C. CE QUE LE FABRICANT FERA ET LA PÉRIODE DE COUVERTURE.

1. **Le réservoir interne.** Si le réservoir interne fuit durant la période de garantie inscrite dans le tableau situé en haut de cette page, celle-ci suivant la date initiale de mise en fonction de l'unité, le Fabricant fournira un nouveau chauffe-eau de modèle comparable de sa fabrication. Dans les cas où les règles de standard de l'industrie seraient modifiées ou si le produit était amélioré ou en désuétude, ce qui empêcherait la restitution sous garantie du Fabricant par un produit identique, le Propriétaire se ferait offrir un remplacement de capacité comparable; toutefois, la valeur additionnelle sera chargée au propriétaire pour l'(les) item(s) qui a(ont) été incorporé(s) avec le nouveau chauffe-eau par le Fabricant. Un numéro de préautorisation doit être émis du Fabricant avant d'effectuer le remplacement du chauffe-eau. Cette garantie se limite à un remplacement de chauffe-eau à l'endroit de l'installation d'origine.
2. **Pièce composante.** Durant la première année, si une(des) composante(s) autre le réservoir interne est(sont) jugée(s) défectueuse(s) dans son(leur) matériel ou sa(leur) confection par le Fabricant, ce dernier offrira au Propriétaire le remplacement de la (des) pièce(s) défectueuse(s). Cette garantie se limite à un remplacement de composante pour chaque pièce originale.
3. **Retour des pièces composantes défectueuses du chauffe-eau.** Le Fabricant se réserve le droit d'examiner toutes présumées défectuosités du chauffe-eau et ce sera l'obligation du propriétaire de retourner le chauffe-eau ou la(les) pièce(s) composante(s) au Fabricant. (Voir paragraphe D.5).
 - a. Lorsqu'un chauffe-eau est retourné, il doit inclure toutes les pièces composantes et l'étiquette de la plaque signalétique.
 - b. Lorsque la(les) pièce(s) est(sont) retournée(s), chacune doit être étiquetée et identifiée par le numéro du modèle et de série du chauffe-eau ainsi que la date d'achat et celle de l'installation.
 - c. AUCUNE DES GARANTIES N'EST APPLIQUÉE AU-DELÀ DE CELLE DÉCRITE PAR LA PRÉSENTE. CETTE GARANTIE FORMELLE AGIT, LORSQUE PERMISE CONFORMÉMENT À LA LOI, EN TANT QUE SUBSTITUTION. ELLE EXCLUT ET REPLACE TOUS AUTRES CONDITIONS, GARANTIES, ASSURANCES, PRÉSENTATIONS, OBLIGATIONS OU ENGAGEMENTS DE LA PART DU FABRICANT QUELQUE SOIT LA NATURE OU LA SORTE, FORMELLE OU IMPLICITE, QU'ELLE PROVienne (D'UN CONTRAT, CONDUITE, DÉCLARATION, DROIT ÉCRIT, NÉGLIGENCE, PRINCIPES ÉTABLIS DU FABRICANT SUR LA RESPONSABILITÉ, ACTION EN JUSTICE OU AUTRES) PRENANT EN CONSIDÉRATION L'UNITÉ OU SA CAPACITÉ À EXÉCUTER DES TÂCHES DÉTERMINÉES, SA QUALITÉ MARCHANDE, L'INSTALLATION, LA MISE EN MARCHE, LA RÉPARATION OU LE REMplacement. LE FABRICANT DE DÉSENGAGE FORMELLEMENT DE TOUTES GARANTIES TACITES. TOUTE INDEMNITÉ VERSÉE PAR LE FABRICANT NE SERA EN AUCUN CAS SUPÉRIEURE À LA VALEUR DE LA PIÈCE OU DU CHAUFFE-EAU DÉFECTUEUX.

D. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE.

1. L'unité ne doit pas être installée à un endroit qui peut être endommagé par une fuite d'eau. Des dispositions doivent être prises pour diriger toute fuite d'eau s'échappant de l'unité vers une tuyauterie opérationnelle & adéquate pour le de drainage. Vu que toutes unités sont prédestinées à couler éventuellement, vous devez vous protéger contre tous dommages potentiels que peut causer l'eau. Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages, ni pour pertes immatérielles ou d'accessoires, ni pour autres dommages qui y sont rattachés incommodants pour le Propriétaire ou une tierce partie.
2. Le Fabricant ne peut être tenu responsable sous cette garantie et cette garantie sera annulée si l'un des événements suivants se produit:
 - a. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes serait(ait) sujet(s) à un mauvais usage, altération ou négligence; ou
 - b. Le chauffe-eau n'a pas été installé suivant les directives des codes de plomberie et/ou de la Régie du bâtiment et/ou réglementations, soit dans l'application ou l'absence de celle-ci, avec la dernière édition au code émis pour installation d'appareils au gaz naturel et propane liquide et/ou du Code électrique canadien; ou
 - c. Le chauffe-eau n'a pas été installé, mis en marche et entretenu suivant les directives du Fabricant; ou

- d. Le chauffe-eau ne fonctionne pas ou toute composante de celui-ci est endommagée en raison de sa mise en marche alors que le réservoir n'est pas complètement rempli d'eau (notamment : le cas où les éléments sont brûlés alors que le réservoir est vide); ou
 - e. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes aurait(ait) été submergé(s) dans l'eau; ou
 - f. Le chauffe-eau est exposé à des conditions atmosphériques hautement corrosives. Aucune exception à la garantie ne sera accordée avec limites à ce qui a attrait aux unités exposées aux produits tels les sels, produits chimiques, gaz d'échappement, produits polluants ou contaminants; ou
 - g. Le chauffe-eau n'est pas alimenté continuellement avec de l'eau potable; ou
 - h. Le remplacement du chauffe-eau est demandé en raison du bruit, goût de l'eau, odeur, coloration de l'eau ou rouille; ou
 - i. Le chauffe-eau en fonction est réglé à une température excédante celle du réglage maximal du thermostat et/ou du dispositif de contrôle de limite supérieure fourni par le Fabricant ou, la pression interne du réservoir est supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique du réservoir; ou
 - j. Le chauffe-eau est en fonction sans une anode fonctionnelle; ou
 - k. Le chauffe-eau est alimenté d'une eau déionisée; ou
 - l. Le chauffe-eau est retiré de l'emplacement de l'installation d'origine; ou
 - m. Le chauffe-eau est installé à l'extérieur (ce chauffe-eau est conçu pour une installation intérieure); ou
 - n. Le chauffe-eau est converti ou en tentative d'être converti d'un voltage ou wattage à un autre, s'il s'agit d'un chauffe-eau électrique, ou d'un type de gaz à un autre s'il s'agit d'un chauffe-eau au gaz; ou
 - o. Le chauffe-eau n'a pas été démarré avec le calibre préfixé en usine pour la puissance et le combustible qui a été conçu pour cette unité; ou
 - p. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes s'avère(ent) défectueux(euses) à cause d'un dépôt de sédiments; ou
 - q. Le chauffe-eau n'est pas installé avec une soupape de sécurité pour température et pression adéquatement opérationnelle, certifiée selon la norme ANSI Z21.22/CSA "Réglementations visant les soupapes de sécurité pour les systèmes d'approvisionnement en eau chaude"; ou
 - r. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes s'avère(ent) défectueux(euses) à cause de feu, inondation, foudre, ou toute autre catastrophe naturelle ou autre éventualité au-delà de la vigilance du Fabricant; ou
 - s. Le chauffe-eau est installé dans un circuit hydraulique fermé sans dispositif adéquat pour contrer l'expansion thermique.
3. Sauf si spécifiquement prohibé par une loi en vigueur, le Propriétaire et non le Fabricant, est tenu responsable et devra s'acquitter des frais de main-d'œuvre ou autres dépenses encourues pour le retrait, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau ou toutes autres pièces composantes présumées défectueuses ou toutes dépenses pour remédier à toute défectuosité dans le produit. Cesdits frais peuvent inclure, mais ne peuvent être nécessairement limités à:
- a. Tous les frais de transport, d'expédition, de manutention et de livraison pour faire parvenir un nouveau chauffe-eau ou une(des) pièce(s) de remplacement au Propriétaire.
 - b. Tous les frais nécessaires ou ceux accompagnant le retrait du chauffe-eau défectueux ou une(des) pièce(s) composante(s) défectueuse(s) et l'installation du nouveau chauffe-eau ou pièce(s) composante(s).
 - c. Tout matériel requis pour compléter, et/ou permis requis pour effectuer l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou pièce(s) composante(s), et
 - d. Tous les frais nécessaires ou ceux accompagnant le retour du chauffe-eau défectueux ou une(des) pièce(s) à l'endroit désigné par le Fabricant.
4. Les termes de cette garantie limitée ne peuvent être modifiés par qui que ce soit, même si cette personne dit agir en tant que représentant ou se dit agir au nom du Fabricant.

E. DE QUELLE FAÇON LE PROPRIÉTAIRE INITIAL PEUT FAIRE UNE REQUÊTE SOUS GARANTIE.

1. Le propriétaire peut soumettre la requête pour réclamation relative à la garantie directement au Département de service du Fabricant. Le Propriétaire devrait soumettre sa demande de réclamation directement au Département de service du Fabricant, à l'adresse ou numéro de téléphone inscrit ci-dessous et le Fabricant prendra les mesures afin de donner suite à cette demande de réclamation.
2. Lorsqu'une enquête ou requête est soumise, prenez soins d'y inclure le numéro de catalogue du chauffe-eau ainsi que le numéro du modèle et de série, la date de l'installation et le lieu de l'installation.

Les obligations de cette garantie et du Fabricant seront interprétées et déterminées en conformité avec les lois en vigueur des deux juridictions; soit celles de la province d'Ontario et du Canada. Cette garantie n'influencera pas les droits légaux spécifiques d'un consommateur sur la loi applicable, sauf dans le cas où de telles lois soient annulées ou remplacées, et les dispositions qui en résultent soient engagées à être amendées à l'ampleur nécessaire. La non mise en application n'importe quelle disposition, en tout ou en partie, de ce certificat n'affectera en rien les dispositions résiduelles. La réparation et/ou le remplacement, qu'il s'agisse d'une(des) pièce(s) ou de l'unité, est le seul et unique recours possible contre le Fabricant.

GSW Water Heating
599, rue Hill Ouest
Fergus, ON Canada N1M 2X1
Si vous avez des questions
Email us at techsupport@gsw-wh.com ou
Visit our websites: www.gsw-wh.com ou
www.johnwoodwaterheaters.com ou
Communiquer avec notre département du service technique au
1-888-GSW-TECH (479-8324)